|  |  |
| --- | --- |
| **Point de l'ordre du jour: PL 2** | **Document C24/79-F** |
| **21 mai 2024** |
| **Original: anglais** |
|  |  |
| Contribution de l'Australie | |
| PROPOSITIONS POUR PROMOUVOIR LE FONCTIONNEMENT EFFICACE ET EFFICIENT DES BUREAUX RÉGIONAUX ET DES BUREAUX DE ZONE | |
| **Objet**  S'appuyant sur l'expérience de l'Australie dans l'exécution de projets dans sa région, la présente contribution propose des améliorations d'ordre administratif qui pourraient accroître l'efficacité et l'efficience des bureaux régionaux et des bureaux de zone. Les améliorations proposées concernent le recrutement, l'alignement stratégique des projets, la communication des informations financières et la délégation dans l'exécution de projets.  **Suite à donner par le Conseil**  Le Conseil est invité à **examiner** les présentes propositions et à **charger** la Secrétaire générale de l'UIT, en collaboration avec le Directeur du Bureau de développement des télécommunications (BDT), d'**étudier** des solutions pour mettre en œuvre ces améliorations à apporter aux bureaux régionaux et aux bureaux de zone et de **faire rapport à la prochaine réunion du GTC-FHR** sur les résultats de leur examen, y compris les mesures à prendre pour remédier aux insuffisances constatées.  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  **Références**  [*Résolution 157 (Rév. Bucarest, 2022)*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts-2023/RES-157-F.pdf) *de la PP intitulée "Renforcer les fonctions d'exécution et de suivi de projets à l'UIT"*  [*Résolution 52 (Rév. Dubaï, 2014)*](https://www.itu.int/fr/publications/ITU-D/Pages/publications.aspx?parent=D-TDC-WTDC-2022&media=electronic) *de la CMDT intitulée "Renforcement du rôle d'agent d'exécution du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT"*  [*Résolution 71 (Rév. Bucarest, 2022)*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts-2023/RES-071-F.pdf) *de la PP intitulée "Plan stratégique de l'Union pour la période 2024-2027"* | |

Introduction

L'Australie félicite les bureaux régionaux et les bureaux de zone de l'UIT pour leur excellent travail dans leurs fonctions d'assistance aux membres au niveau des pays. L'appui apporté par ces bureaux est essentiel pour les membres de l'Union, en ce qu'il bénéficie directement aux pays en développement et permet à l'UIT d'apporter une réponse appropriée aux besoins particuliers de chaque région. Il est important de veiller à l'efficacité des bureaux régionaux et des bureaux de zone, dans la mesure où l'assistance fournie entraîne des répercussions importantes sur les activités de l'Union.

Discussion

Du fait de son expérience de l'exécution de projets dans la région Asie-Pacifique, l'Australie a décelé un certain nombre de domaines dans lesquels des améliorations pourraient grandement profiter à la conduite des projets et permettre ainsi de tirer le meilleur parti possible des activités de l'UIT dans la région.

1 Recrutement

Le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique a fait face à un défi de taille, à savoir le recrutement et la fidélisation de personnel possédant les compétences requises en matière de gestion de projets. D'après les constatations de l'Australie, l'UIT consacre actuellement six (6) à douze (12) mois sur un projet de deux (2) à trois (3) ans à la recherche et au recrutement de professionnels compétents. L'Australie est consciente qu'il s'agit là d'un défi pour de nombreux domaines d'activité de l'UIT, y compris pour d'autres bureaux régionaux et bureaux de zone.

L'amélioration des outils et des processus de recrutement en place dans ces bureaux permettrait de détecter et de recruter plus vite des personnes dotées des compétences de gestion de projet nécessaires au sein des bureaux régionaux, et, partant, d'exécuter les projets dans le respect du calendrier établi. En veillant à ce que les projets soient menés à bien dans les délais prévus, l'UIT peut s'assurer que son assistance reste pertinente et utile dans un environnement des télécommunications/TIC qui évolue rapidement.

En outre, grâce au renforcement des compétences en matière de gestion de projets dans les bureaux régionaux, l'UIT sera en mesure de fournir une assistance opportune et ciblée aux États Membres. Par ailleurs, lorsque des compétences spécifiques sont nécessaires pour mener un projet à bien, l'UIT devrait envisager de signer les documents relatifs au projet une fois la disponibilité théorique des professionnels concernés établie, afin d'éviter des retards importants dans la mise en œuvre du projet.

2 Alignement stratégique des projets et indicateurs fondamentaux de performance

Dans le cadre d'une gestion efficace du programme de travail et de l'exécution des projets, les activités des bureaux régionaux et des bureaux de zone devraient être explicitement alignées sur les priorités et les objectifs définis dans le Plan stratégique de l'UIT et le Plan d'action adopté par la CMDT, y compris le cadre et les indicateurs fondamentaux de performance associés. Ces indicateurs existants peuvent également servir à mesurer le résultat des activités entreprises par les bureaux régionaux et les bureaux de zone, notamment les résultats des projets de développement et des manifestations, et à détecter

les possibilités d'amélioration susceptibles de produire des effets significatifs. L'utilisation de ces indicateurs fondamentaux de performance fournira une indication claire de la manière dont les bureaux régionaux progressent dans la réalisation des priorités définies par les membres de l'UIT.

3 Communication des informations financières

Le manque de données financières a posé de nombreuses difficultés à l'Australie pour le financement des projets. Nous avons constaté qu'il faut souvent environ huit (8) semaines pour recevoir des mises à jour sur l'état de nos comptes, et que les informations sont déjà obsolètes au moment de leur réception. Nous croyons comprendre que la centralisation des fonctions financières et de gestion de projets au siège (Genève) est un défi majeur en matière de communication d'informations financières aux donateurs.

Donner la possibilité aux bureaux régionaux d'accéder aux outils de gestion financière de l'UIT selon leurs besoins et de communiquer ces informations à la demande ou dans un délai court permettrait d'améliorer fortement la réactivité, la transparence et la responsabilisation de l'Union, principes très appréciés par les donateurs. Des améliorations en la matière constitueraient un levier pour une gestion financière plus efficace et une exécution plus rapide des projets.

4 Délégation dans l'exécution des projets

L'Australie a constaté que les niveaux de délégation en matière d'exécution entravent l'avancement des projets, entraînant de longs délais d'attente avant le démarrage des projets. Dans certains cas, l'Australie a connu des retards allant jusqu'à dix-huit (18) mois pour l'approbation des projets. Pour remédier à ce problème, l'UIT pourrait réexaminer son processus décisionnel et ses délégations en matière de projets, afin de veiller à ce que les directeurs des bureaux régionaux disposent des pouvoirs adéquats pour permettre une exécution efficace des projets. Notant qu'il reste préférable que la supervision des projets soit maintenue au siège (Genève), l'UIT pourrait, lorsqu'il y a lieu, envisager de déléguer certaines approbations aux directeurs des bureaux régionaux, par exemple le recrutement de personnel moins expérimenté, les achats locaux et les activités en dessous d'un certain montant.

Proposition

L'Australie demande au Conseil d'envisager de mettre en œuvre les améliorations d'ordre administratif détaillées ci-dessus dans les bureaux régionaux et les bureaux de zone afin de renforcer la fonction d'exécution de projets de l'UIT, conformément à la Résolution 157 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires et à la Résolution 52 (Rév. Dubaï 2014) de la CMDT.

L'Australie félicite l'Union pour les progrès considérables réalisés dans la transformation du Secrétariat général, et salue son engagement à parvenir à l'excellence institutionnelle. Les améliorations que nous proposons offrent l'occasion de renforcer les procédures en place dans les bureaux régionaux et les bureaux de zone, afin d'atteindre avec succès les objectifs stratégiques définis dans le Plan stratégique de l'Union pour la période 2024-2027 et au‑delà.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_